Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le 06/11/2026
ID : 013-211300371-20261029-DCM_2026_9_9-DE

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 29 octobre 2026

N° 2026_9_9

Objet : Modification du règlement de fonctionnement du Multi-Accueil Collectif « Les Péquelets » à compter du 1er janvier 2027

VOTE

A L'UNANIMITÉ

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf du mois d'octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MARCILIAC, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée, le vingt-trois octobre deux mille vingt-six.

Etaient présents :
M. MARCILIAC Jérôme, Mme WECKERLIN Carine, M. AGARD Christophe, Mme GARCIA Chantal, Mme CLAUZEL Nathalie, M. SPINELLY Éric, Mme TRANCHARD Céline, Mme GIORSETTI Marie-Laure M. PALMERINI Denis, M. DI-SAPIO Lionel, Mme JOFES Graziella, M. MORGANTE Michel, Mme LEPAGE Jessica, M. NERCY Julien, M. MIGLIORE Rémi, M. LOMBARDO Yves, Mme DELOUS Céline, M. DUBOURDIEU Roland, Mme MAROUZE Véronique, Mme ISOARDO Linda, M. MOUZON André, M. CAMPANELLI Richard

Absent excusé donnant pouvoir :
M. MARTIN Patrice à M. DI-SAPIO Lionel
M. BARBAROUX Charly à M. AGARD Christophe
Mme VALLET Christine à Mme GARCIA Chantal
M. LAURENT Sébastien à M. SPINELLY Éric
Mme THIERY Sylvie à Mme WECKERLIN Carine
Mme BERTOCCHIO-EGEA Josiane à Mme TRANCHARD Céline
M. NOEL Stéphane à M. MOUZON André

Secrétaire de la séance : Mme GARCIA Chantal

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le 06/11/2026
ID : 013-211300371-20261029-DCM_2026_9_9-DE

Modification du règlement de fonctionnement du Multi-Accueil Collectif « Les Péquelets » à compter du 1er janvier 2027

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de procéder à une mise à jour du règlement de fonctionnement du Multi-Accueil Collectif « Les Péquelets », applicable à compter du 1er janvier 2027.

Cette actualisation vise principalement à intégrer l'organisation de temps de cohésion pédagogique au bénéfice de l'équipe de la structure. Ces temps de travail collectifs ont pour objectif de favoriser les échanges professionnels, renforcer la cohérence des pratiques éducatives et améliorer la qualité de l'accueil des enfants et de leurs familles.

À ce titre, quatre séances de cohésion pédagogique de deux heures chacune seront organisées chaque année, soit un total de huit heures annuelles. La tenue de ces réunions nécessitera une fermeture anticipée de l'établissement à 16 h 30 lors des journées concernées. Les familles seront informées en amont des dates retenues afin de leur permettre de s'organiser.

Par ailleurs, le règlement actualisé rappelle les modalités de financement de la structure par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Dans la mesure où les financements accordés au gestionnaire sont déterminés en fonction des heures de présence réelle des enfants, il apparaît nécessaire de sensibiliser les familles à la vérification des relevés de présence qui leur sont transmis et à l'obligation de porter à la connaissance de la direction toute anomalie ou erreur constatée dans les meilleurs délais.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'adopter le règlement du Multi-Accueil Collectif « Les Péquelets » tel qu'annexé à la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après avoir délibéré,

APPROUVE le règlement de fonctionnement du Multi-Accueil Collectif « Les Péquelets », joint en annexe à la présente délibération.
FIXE son entrée en vigueur au 1er janvier 2027.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

MAIRIE de LA FARE les OLIVIERS (B.-du-Rh.)

Jérôme MARCILIAC

La secrétaire de séance

Chantal GARCIA